

DOSSIER DE PRÉSENTATION SIP DU CREUSOT FUSION AVEC LES SIP DE MONTCEAU ET D'AUTUN

1. LA DESCRIPTION DU PROJET

1.1 PRÉSENTATION DU PROJET

Le nouveau réseau de proximité prévoit le transfert du SIP de Montceau et du SIP d'Autun vers le SIP du Creusot au 01/01/2021. Le SIP d'Autun deviendra une antenne pérenne du SIP du Creusot et restera localisé à Autun.

De plus, afin de mettre en cohérence les périmètres de compétences des services et leurs missions, l'activité foncière relative à zone géographique de Montceau, actuellement gérée par la cellule foncière de Chalon, sera transférée à la cellule foncière de l'antenne pérenne du SIP du Creusot, à Autun. Le SIP du Creusot - antenne pérenne d'Autun aura ainsi la compétence foncière sur les communes d'Autun, du Creusot et de Montceau.

1.1 COMPÉTENCE

L'ensemble des communes actuellement gérées par les SIP de Montceau, du SIP d'Autun et la cellule foncière de Chalon (activité relative à Montceau) sera transféré au 01/01/2021 vers le SIP du Creusot. Les communes concernées sont listées en annexe 1 et 2 de cette fiche.

1.2 CHARGES

Les principales charges des SIE du département, au 31/12/2018, sont recensées ci-dessous :

Structure	Libellé	Nb foyers fiscaux	Nb articles TH	Nb articles TF	Nb articles majorés IR-PS	Nb articles majorés TH	Nb articles majorés TF	Montant des PEC IR-PS	Montant des PEC TH	Montant des PEC TF	Montant IR après neutralisation du CI PFO
SIP	CHALON-SUR-SAONE	90 041	64 997	65 617	3 992	7 457	4 876	126 280 429	50 583 017	85 656 698	129 328 018
SIP	MACON	66 513	45 878	50 533	2 633	5 012	3 546	100 692 609	35 955 444	61 340 808	102 818 924
SIP-SIE	AUTUN	19 773	20 594	25 820	877	2 345	2 137	23 828 547	13 420 657	20 235 684	19 087 416
SIP-SIE	CHAROLLES	20 632	5 460	9 413	224	435	474	7 266 652	2 976 361	5 122 210	17 386 043
SIP-SIE	LE CREUSOT	28 991	26 895	24 492	1 321	2 858	1 845	37 050 698	17 811 144	28 110 277	30 251 360
SIP-SIE	LOUHANS	32 480	14 415	20 259	780	1 545	1 381	16 686 954	7 832 420	12 451 391	25 761 107
SIP-SIE	MONTCEAU-LES-MINES	33 026	29 486	29 352	1 410	2 675	2 014	37 426 123	19 199 747	28 083 578	29 696 513
SIP-SIE	PARAY-LE-MONIAL	27 081	13 357	13 117	524	1 113	837	19 237 014	9 684 790	14 677 806	23 569 834
	TOTAL	318 537	221 082	238 603	11 761	23 440	17 110	368 469 026	157 463 580	255 678 452	377 899 215
	<i>SIP Montceau / Total DDFIP 71</i>	<i>10,37%</i>	<i>13,34%</i>	<i>12,30%</i>	<i>11,99%</i>	<i>11,41%</i>	<i>11,77%</i>	<i>10,16%</i>	<i>12,19%</i>	<i>10,98%</i>	<i>7,86%</i>
	<i>SIP Le Creusot / Total DDFIP 71</i>	<i>9,10%</i>	<i>12,17%</i>	<i>10,26%</i>	<i>11,23%</i>	<i>12,19%</i>	<i>10,78%</i>	<i>10,06%</i>	<i>11,31%</i>	<i>10,99%</i>	<i>8,01%</i>
	<i>SIP Autun / Total DDFIP 71</i>	<i>6,21%</i>	<i>9,32%</i>	<i>10,82%</i>	<i>7,46%</i>	<i>10,00%</i>	<i>12,49%</i>	<i>6,47%</i>	<i>8,52%</i>	<i>7,91%</i>	<i>5,05%</i>

1.3 LES EMPLOIS CONCERNÉS

Les emplois des structures concernées par cette fusion sont répartis comme suit au 01/01/2020 :

Structure	Emploi Idiv	Emploi A	Emploi B	Emploi C	Total
SIP du Creusot	-	1	5	7	13
SIP de Montceau	-	1	4	10	15
SIP d'Autun	-	1	6	6	13
Cellule foncière SIP Chalon (Montceau)	-	-	-	2	2
Total	-	3	15	25	43

Au TAGERFiP, les emplois d'inspecteur divisionnaire des SIP-SIE sont historiquement implantés sous les SIE, et les emplois d'inspecteur sous les SIP.

Afin de ne pas créer de déséquilibre entre ces grades et les structures SIP et SIE telles qu'elles sont prévues dans le cadre du NRP, des transferts d'emplois Idiv et A seront réalisés entre ces structures.

Ainsi, l'emploi d'inspecteur divisionnaire du SIP-SIE d'Autun sera transféré vers le SIP du Creusot et l'emploi d'inspecteur du SIP de Montceau sera transféré au SIE de Montceau.

L'activité de la cellule foncière de Chalon relative à la zone géographique de Montceau représente environ 2 ETP. Deux emplois de cadres C seront ainsi transférés du SIP de Chalon vers le SIP du Creusot - antenne pérenne d'Autun.

Au 01/01/2021, le SIP du Creusot sera donc composé de :

Structure	Emploi Idiv comptable	Emploi Idiv administratif	Emploi A	Emploi B	Emploi C	Total
SIP du Creusot	1	1*	2***	15	25	44
<i>dont SIP Creusot</i>	<i>1**</i>	<i>1**</i>	<i>1</i>	<i>9</i>	<i>17</i>	<i>29</i>
<i>dont antenne pérenne Autun</i>	<i>-**</i>	<i>-**</i>	<i>1</i>	<i>6</i>	<i>8</i>	<i>15</i>

* Origine SIP-SIE d'Autun

** Les Idiv ayant compétence comptable et administrative sur les deux résidences

*** Le poste d'inspecteur du SIP de Montceau étant le poste d'inspecteur transféré au SIE de Montceau

2. LA CONDUITE DU PROJET

2.1 LE PILOTAGE DU PROJET

Le pilotage du projet

Le pilotage opérationnel national des opérations liées au nouveau réseau de proximité est confié à une direction de projet dédiée.

Le pilotage opérationnel local est assuré par M. CHAINTREUIL Directeur adjoint et correspondant NRP.

La programmation et le suivi des travaux sont réalisés par la division budget, immobilier, logistique et l'accompagnement des agents par la division RH.

Le calendrier du projet

L'état d'avancement du projet	Présentation du projet aux responsables des services concernés	01/07/2020
	Présentation des plans au futur responsable	Visite BIL janvier/février 2020 et juillet 2020
	Présentation du projet et des plans aux agents concernés	octobre 2020 pour antenne à Autun
Les étapes à venir	Groupe de travail CHS-CT (le cas échéant)	20/01/2020
	Comité technique local	06/11/2020
	Travaux	Dernier trimestre 2020
	Installation des agents	Janvier 2021

2.2 LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

Auprès des personnels concernés	06/07/2020
Auprès des instances du dialogue social	Présentation en CTL 02/07/2020

2.3 LA PARTICIPATION DES AGENTS

Les réponses à ces questions sont apportées dans la troisième partie du présent dossier de présentation ou feront l'objet d'une prise en charge par le service RH pour solutionner certaines situations individuelles.

2.4 LA MOBILISATION DE RESSOURCES SPÉCIFIQUES

Pas de mobilisation de ressources techniques spécifiques envisagées.

Mobilisation des équipes BIL et RH.

3. CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

3.1 LE TRAVAIL RÉEL

→ Conséquences sur l'organisation du travail

Description des modifications dans l'exercice du travail réel¹

Pas de changement de process de travail lié à la fusion des SIP, les tâches restent identiques qu'il s'agisse des travaux d'assiette, du recouvrement ou de la mission foncière.

Changement de chaîne hiérarchique pour les agents de la partie SIP de Montceau, les agents du SIP d'Autun et des agents de la cellule foncière à Chalon.

Ouverture au public

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIP du Creusot	Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00	Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00
SIP de Montceau	Lundi – mardi – mercredi – vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30-16h00	
SIP d'Autun	Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00	
Cellule foncière SIP Chalon (Montceau)	Lundi – jeudi – vendredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 16h00. Mardi - Mercredi : 8h30 - 12h00	

¹ Description des évolutions du process de travail, de la nature des activités et des évolutions de compétence requises. Mention, le cas échéant, d'un changement dans la chaîne hiérarchique ou d'une nouvelle sectorisation.

Durée et horaires de travail		
Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIP du Creusot	CYCLE 07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00	CYCLE 07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00
SIP de Montceau	CYCLE 07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00	
SIP d'Autun	CYCLE 07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00	
Cellule foncière SIP Chalon (Montceau)	CYCLE 07H30 - 09H30 - 11H30 - 14H00 - 16H00 - 19H00	

→ Conséquences sur l'environnement et le cadre de vie des agents

Conditions de restauration

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIP du Creusot	Pas de solution de restauration administrative.- Coins repas	Pas de solution de restauration administrative.Coins repas
SIP de Montceau	Pas de solution de restauration administrative.Coins repas	
SIP d'Autun -Antenne Autunoise du SIP du Creusot	Restauration administrative possible au Foyer des Jeunes Travailleurs	Restauration administrative possible au Foyer des Jeunes Travailleurs
Cellule foncière SIP Chalon (Montceau)	Restaurant administratif sur place	Restauration administrative possible au Foyer des Jeunes Travailleurs

Parking

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIP du Creusot	Parking du CFP du Creusot	Parking du CFP du Creusot
SIP de Montceau	Parking	
SIP d'Autun -Antenne Autunoise du SIP du Creusot	Parking du CFP d'Autun	Parking du CFP d'Autun
Cellule foncière SIP Chalon (Montceau)	Parking du CFP de Chalon	

Modification du trajet domicile-travail

TABLEAU DES PRINCIPALES DISTANCES KILOMÉTRIQUES

	SIP du Creusot	SIP d'Autun -Antenne Autunoise du SIP du Creusot
SIP du Creusot		
SIP de Montceau	20	
SIP d'Autun -Antenne Autunoise du SIP du Creusot	28	
Cellule foncière SIP Chalon (Montceau)	42	52

IMPACT SUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL

Service	Distance kilométrique entre la résidence familiale et la nouvelle résidence administrative		
	Éloignement	Rapprochement	Sans changement significatif (< 1 km)
SIP du Creusot			12 agents
SIP de Montceau	15	2	
SIP d'Autun -Antenne Autunoise du SIP du Creusot			11
Cellule foncière SIP Chalon (Montceau)	4		

SOLUTIONS DE MOBILITÉ

Parcours	Véhicule personnel	Transports en commun
	X	

3.2 LES AMBIANCES PHYSIQUES DE TRAVAIL²

Les ambiances physiques de travail sont celles du SIP du Creusot et du SIP d'Autun pour l'antenne autunoise.

Au Creusot :

les agents du SIP sont installés sur l'espace utilisé par les actuels SIP (sauf les bureaux de passage CDL et vérificateur BDV) et SIE.

Travaux courants forts et faibles permettant notamment d'ajouter ou déplacer certaines perches informatiques et de multiplier le nombre de prises électriques afin de limiter l'usage de prises multiples et rallonges, l'éclairage du SIP est entièrement modifié en remplaçant les néons actuels par de l'éclairage LED (essentiellement par la pose de pavés LED).

Déplacement de l'espace PLSU vers le sas d'entrée.

² Sont évoquées les conséquences éventuelles notables sur les ambiances physiques de travail (lumineuse, sonore et thermique).

Pour mémoire, au Creusot des travaux financés par le CHSCT porteront sur la réalisation d'une issue de sortie derrière la zone d'accueil.

Espace convivialité : Remise à niveau électrique et disponibilité de l'ancien local infirmerie pour réinstallation d'une table.

Autun partie SIP :

Actuellement 13 postes de travail au rez-de-chaussée du site d'Autun (sans tenir compte de la zone accueil).

Utilisation du bureau actuel du CDS pour implanter 2 postes de travail.

Possibilité d'inversion de l'implantation service foncier et Secteur/recouvrement.

Le bureau actuellement utilisé régulièrement par la vérificatrice de la 2ème BDV ne devrait pas être modifié.

S'il s'avère nécessaire de disposer d'un bureau de passage pour le CDS se trouvant au Creusot, possibilité de déménager le poste de la vérificatrice au 1er étage dans le bureau de passage dans lequel se trouvera également un bureau pour le CDL (bureau de 24,5 m²).

3.3 LE MOBILIER, LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS

De nouveaux bureaux droits seront installés pour certains postes de travail le nécessitant et les nouveaux emplacements de travail.

Les solutions d'impression seront les mopieurs actuels du SIP.

Les aménagements de bureaux et opérations de déménagement seront effectués par le service logistique de la direction avec un pré-aménagement d'ici fin 2020.

Retrait de mobiliers inutilisés.

Implantation des 7 armoires foncières vers la zone de dossiers actuelle, en face du bureau actuel du CDS.

Deux postes de travail cellule foncière seront à aménager dans le bâtiment du CFiP d'Autun.

4. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES AGENTS

Agents concernés par la réorganisation (situation projetée à la date de la réorganisation)					
	A+	A	B	C	Total
SIP du Creusot	1	1	4	6	12
SIP de Montceau		1	5	10	16
SIP d'Autun -Antenne Autunoise du SIP du Creusot	1	1	4	7*	13
Cellule foncière SIP Chalon (Montceau)			1	3	4
Total	2	3	14	26	45

Les effectifs à la date de la réorganisation constituent une projection qui prend en compte uniquement les évolutions de personnel certaines :

*- un départ en retraite certain au 01/02/2021

4.1 LE DISPOSITIF DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Comme indiqué précédemment la création du SIP ne changera pas fondamentalement la nature des tâches réalisées par les agents qui exercent actuellement sur cette mission dans un autre SIP qu'il s'agisse des travaux d'assiette, de recouvrement ou du foncier. La formation des agents s'appuiera sur le dispositif de formation continue existant au regard des missions du SIP et sera adapté en fonction des compétences acquises des agents.

4.2 L'ACCOMPAGNEMENT RH INDIVIDUALISÉ

Les agents qui figureront au périmètre de réorganisation devront obligatoirement participer au prochain mouvement local de mutation (effet au 01/09/2021)

Ils feront l'objet d'un accompagnement individualisé pour les informer des priorités à faire valoir et des mesures d'accompagnement financier

Tout agent susceptible de changer d'affectation dans le cadre de la fusion des SIP peut prétendre dans les conditions habituelles au bénéfice de la prise en charge des frais de changement de résidence, de la prime de restructuration de service et du complément indemnitaire d'accompagnement.

Les agents du service absorbant conservent leur affectation actuelle, sans démarche de leur part (cf fiche N°5 – GT du 24/10/2019)

4.3 LA PRISE EN COMPTE DE SITUATION SOCIALE PARTICULIÈRE

Selon signalement.

ANNEXES

1	Plans existants et projetés
2	DUERP
3	Compétences actuelles des services concernés

Dossier de présentation actualisé au 28/10/2020